

23. L'ACANTHODACTYLE

Acanthodactylus erythrurus
(Schinz, 1833)

Description

Aspect général robuste, trapu. Queue très fine et longue. Tête relativement grande, à museau pointu. Ecailles dorsales minuscules et lisses antérieurement, plus grandes et carénées postérieurement. Ventrals en 8 à 10 rangées. Collerette de 9 à 12 écailles. Absence d'occipitale. Seulement 2 supraoculaires en contact avec une longue et étroite frontale ; 6 à 8 supraciliaires 2 loréales ; 1 ou 2 supratemporales. Première supralabiale juxtant généralement l'orifice nasal. Doigts et orteils présentant des franges écailleuses plus ou moins développées.

Chez les adultes, coloration dorsale brun-rouge, brun caramel, grisâtre, avec de fines lignes (6-10) longitudinales claires entre lesquelles apparaissent des ocelles blanches entourées de noir ou des créneaux sombres. Flancs ornés de petites barres sombres. Parties ventrales blanchâtres ou jaunes. Queue parfois rougeâtre. Chez le juvénile, la robe est caractéristique : dos noir avec des raies longitudinales jaunes ou blanches, parties ventrales blanches, queue et cuisses rouge vif ; lignes dorsales se continuant sur la queue jusqu'au tiers environ à partir de la base ; taches claires ovalaires (figure « à pois ») sur le dessus des membres.

Longueur museau-anus d'environ 75 mm chez l'adulte, avec une queue deux fois plus longue. Peut atteindre exceptionnellement une longueur totale de 230 mm.

Dimorphisme sexuel

Mâles : queue très gonflée à la base ; présence d'ocelles bleus parfois sur les flancs. Femelles : persistance de la coloration juvénile rouge sur la queue et les pattes postérieures.

Milieu

Habite les régions sableuses, les plages,

les dunes, les éboulis rocheux, les zones plutôt dénudées plantées seulement d'herbacées ou de buissons clairsemés.

Alimentation

Régime composé d'Insectes (Orthoptères, Coléoptères, Hyménoptères, Diptères) et leurs larves. Mange parfois des jeunes lézards, y compris de sa propre espèce.

Reproduction

A la saison des amours, les mâles deviennent agressifs et se poursuivent pour le respect de leur territoire. Copulation en avril et ponte en mai ou juin (parfois 2 pontes annuelles) de 1 à 6 œufs. Incubation durant un peu plus d'un mois.

Mœurs

Espèce extrêmement agile et rapide. En cas de fuite, court en ligne droite, queue relevée, jusqu'à son terrier creusé profond dans le sol au pied d'une plante. Ne quitte son abri que par temps chaud et s'expose au soleil tête dressée, en agitant parfois mollement la queue. N'est pas grimpeur.

Répartition

Aire restreinte au nord-ouest de l'Afrique (Sahara, Maroc oriental jusqu'à 1200 m) et à toute la péninsule Ibérique à l'exception du nord du Portugal, de la Galice, des Monts Cantabriques, de l'Aragon et de la Catalogne. Malgré cette répartition espagnole méridionale, la sous-espèce nominale est citée de l'Hérault d'après un spécimen capturé en 1829 près de Montpellier (et appartenant à la collection Westphal-Castelnau de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de cette ville). Elle a également été citée (sur quelles preuves ?) des départements voisins. Guillaume (16) suppose que ce lézard pouvait être présent en Petite Camargue il y a un peu plus d'un siècle.

Statut

Espèce encore présente en France ou éteinte dans un passé récent ?



